

36

ZAC SECTEUR GARE

COMMUNE DE SAINT-PIERRE-DES-CORPS

PROGRAMME

Aménageur : commune

Mode de réalisation : régie

Superficie : 11 ha

Objet : logements et activités

Programme des équipements publics (superstructures) : aucun

Echéancier prévisionnel : 1987-2000

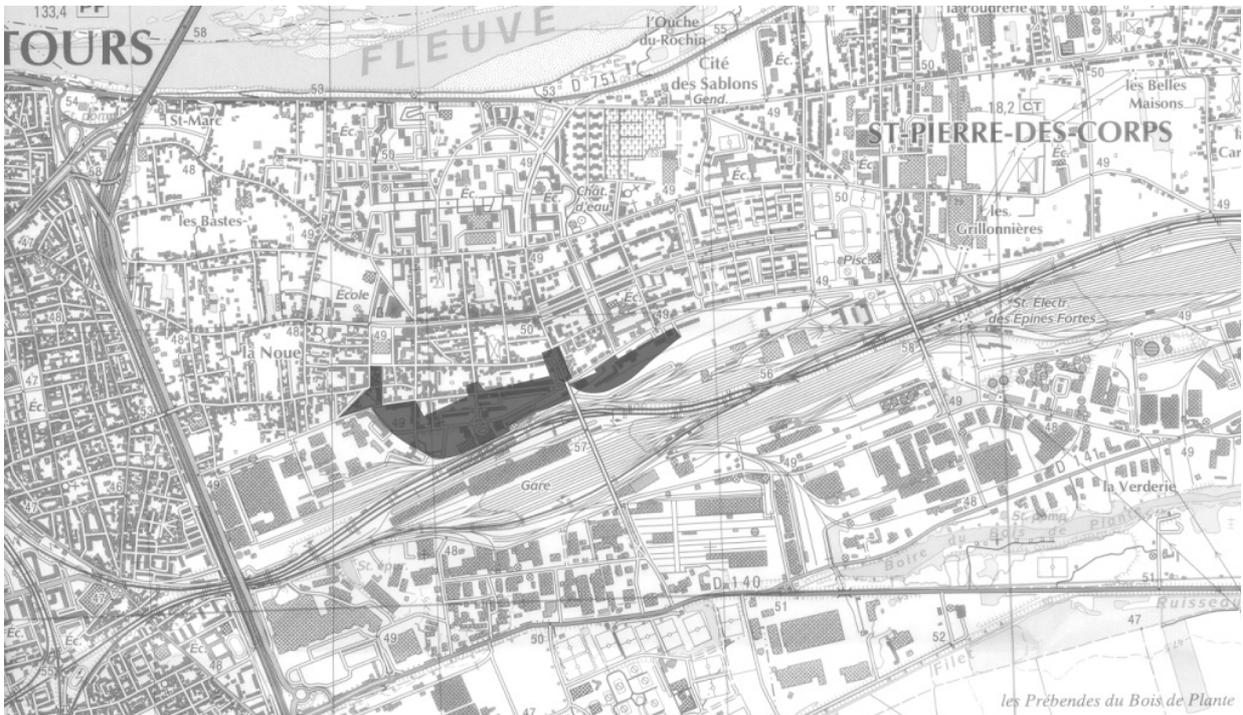
Document d'urbanisme : PAZ

Régime TLE : exonération

Programme prévisionnel de construction :

- Secteur ZA (logements collectifs et activités tertiaires) : 30.000 m² de SHON
- Secteur ZB (bureaux et commerces) : 40.000 m² de SHON
- Secteur ZC (activités industrielles, artisanales ou de services, bureaux) : 25.000 m² de SHON

PLAN DE LOCALISATION



1/25 000ème

Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours
Août 2002

REALISATION

	Au 1 ^{er} juin 2005	Au 1 ^{er} juin 2006	Au 1 ^{er} sept 2007
Superficie totale de la ZAC	 	 	11 ha
Superficie à acquérir par l'aménageur	 	 	4,67 ha
Superficie acquise	3,74 ha	3,74 ha	3,74 ha
Superficie commercialisable à terme	 	 	2,5 ha
Superficie commercialisée hors emprises publiques	0,4 ha	0,7 ha	0,7 ha
Prix moyen HT du terrain/m²			
<i>logements</i>	/	/	/
<i>activités</i>	/	/	/

Activités: agences de locations de voitures, ANPE, service socio-éducatif du Conseil Général, Touraine Point Affaire (prestataire de service), TEXEPRO (vêtements professionnels), restaurant, hôtels.

Remarque: la commune de Saint-Pierre-des-Corps a repris la gestion de la ZAC en régie lorsque la concession de la SET est arrivée à terme (décembre 2001).

Projets :

- Promesse de vente concernant 4000 m² de SHON (85 € HT/m² SHON) dont 3800 m² de bureaux minimum
- Négociation avec RFF pour l'acquisition des terrains proches de la Gare (superficie de la ZAC restant à acquérir)
- Réflexions sur la possibilité de rez-de-chaussée commerciaux pour les projets à venir

PROCEDURE

DATES	PROCEDURES/EVENEMENTS	OBSERVATIONS
17.07.84	DCM créant la ZAC	
15.10.84- 20.12.84	EP sur le périmètre de la ZAC	
17.02.84- 11.01.85	Enquêtes conjointes d'utilité publique et parcellaire	
12.03.85	AP créant la ZAC	
25.08.85	DUP	
30.09.86	DCM décidant la modification du périmètre	
17.11.86- 26.12.86	EP sur le nouveau périmètre	
03.02.87	DCM annulant et recréant la ZAC	Objet : modification du périmètre Création II
27.07.87- 26.09.87	Concertation	
08.02.88- 09.03.88	EP du PAZ	
22.03.88	DCM approuvant le PAZ, le programme des équipements publics et les modalités prévisionnelles de financement	
30.01.90	DCM décidant la modification du PAZ	Objet : SHON et modification mineures des secteurs
12.03.90- 12.04.90	EP du PAZ	
05.06.90	DCM approuvant le PAZ	Modification I
06.07.90	AP prorogeant la durée de validité de la DUP de 1 an	
25.03.97	DCM établissant un droit de préemption urbain sur les zones concernées par un PAZ approuvé	
14.10.97	DCM prolongeant la durée de la concession au 23.11.2001	
31.12.01	Fin de la concession de la SET. La ville de Saint-Pierre-des-Corps reprend la direction de l'opération en régie	
15.05.06	Modification du cahier des charges de cession de terrain	